Broyer les sapins de Noël pour leur donner une seconde vie

Dans le cadre de l'opération « Jardin zéro déchet », la communauté de communes du Béarn des gaves, en partenariat avec le syndicat Bil Ta Garbi, ainsi que le magasin Point vert et l'association Salies enchanté, basés à Salies-de-Béarn, vous propose de donner une seconde vie à votre sapin de Noël !

▶ **Du 3 au 11 janvier**, les particuliers pourront en effet laisser leur sapin de Noël, naturel, exempt de toute décoration et sans pot, dans l'espace dédié mis à disposition par l'association Salies enchanté et situé sur le parking du magasin Point vert, avenue de la Tuilerie, à Salies.

▶ **Le mercredi 12 janvier, à 10 h**, le magasin de location, Locat Mi, à Salies, procédera, sur le parking du magasin Point vert, à une démonstration de broyage des sapins déposés.

▶ **Du 12 au 19 janvier**, les particuliers, munis de leur contenant, pourront alors récupérer en libre-service le broyat ainsi produit.

Idéal en paillis pour les plantes acides ou les milieux calcaires, ainsi que pour délimiter des espaces, réaliser des cheminements, en mélange dans le compost, le broyat de sapin va acidifier le sol : il sera donc très utile pour ralentir naturellement la pousse de l'herbe (à utiliser dans des allées, par exemple).

Grâce à cette opération, il devient possible de valoriser chez soi ses végétaux, qui ne deviennent plus un déchet mais une ressource, et de limiter ainsi les apports en déchetteries.

Pour un jardin zéro déchet, bénéficiez d'une aide au broyage offerte par le syndicat Bil Ta Garbi ⇨ ici.